

**EXPLICATION DES ÉCARTS  
ENTRE LE RAPPORT ANNUEL 2015  
ET LA CAUSE TARIFAIRE 2015  
ET SUIVI DU DÉVELOPPEMENT  
DES OUTILS D'ANALYSE**

**(suivi des décisions D-2013-106, D-2014-077 et D-2014-165)**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1 Analyse des écarts entre le Rapport annuel 2015 et la Cause tarifaire 2015 (volumes et nombre de clients) .....</b>	<b>3</b>
1.1 Mise en contexte.....	3
1.2 Analyse des écarts du marché des grandes entreprises .....	4
1.3 Analyse des écarts du marché des petits et moyens débits .....	6
<b>2 Développement des outils d'analyse .....</b>	<b>7</b>
2.1 Mise en contexte.....	7
2.2 Refonte informatique des tarifs.....	8
2.3 Outils informatiques d'analyse.....	8
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>8</b>

## **INTRODUCTION**

1 Dans sa décision D-2014-077 relative à la Cause tarifaire 2014, la Régie de l'énergie (la  
2 « Régie ») ordonnait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de :

3 « [516] [...] poursuivre le développement d'outils informatiques [requis par la décision D-2013-106]  
4 qui permettront d'établir des bases de données historiques de consommation et de facturation.  
5 L'analyse de ces données lui permettra de dégager des tendances sur l'évolution réelle de la  
6 consommation des clients. »

7 Dans sa décision D-2014-165 relative au Rapport annuel 2013, la Régie prenait acte :

8 « [147] [...] du suivi déposé par le Distributeur à l'égard de sa réflexion sur l'identification des  
9 données réelles de base, à savoir le nombre de clients, les volumes de vente et les revenus par  
10 palier tarifaire. La Régie s'en déclare satisfaite et s'attend, à partir du rapport annuel 2014, à la  
11 présentation d'une analyse comparative entre les revenus réels par palier de consommation  
12 annuelle et ceux présentés lors de la cause tarifaire. »

13 La présente pièce vise à comparer les volumes et le nombre de clients du Rapport annuel 2015  
14 avec ceux de la Cause tarifaire 2015 ainsi qu'à donner une mise à jour du développement d'outils  
15 informatiques.

## **1 ANALYSE DES ÉCARTS ENTRE LE RAPPORT ANNUEL 2015 ET LA CAUSE TARIFAIRE 2015 (VOLUMES ET NOMBRE DE CLIENTS)**

### **1.1 MISE EN CONTEXTE**

16 Dans sa décision D-2013-106, la Régie indiquait que :

17 « [532] [...] les données prévisionnelles et réelles sont au cœur des activités du distributeur. Elles  
18 lui permettent de connaître sa clientèle et d'en mesurer l'évolution afin de déterminer des stratégies  
19 de marché. Ces données sont fondamentales, tant pour le distributeur et les intervenants que pour  
20 la Régie. »

21 La section suivante présente une analyse comparative entre les données réelles et  
22 prévisionnelles de l'année 2015 pour le marché des grandes entreprises (GE) ainsi que pour celui  
23 des petit et moyen débits (PMD).

## 1.2 ANALYSE DES ECARTS DU MARCHÉ DES GRANDES ENTREPRISES

- 1 Le tableau suivant présente la comparaison entre les volumes et le nombre de clients réels 2015  
 2 par rapport à ceux prévus lors de la Cause tarifaire 2015 pour le marché GE.

**Tableau 1 – Marché des grandes entreprises (GE)**

RÉEL 2015			BUDGET 2015			ÉCARTS RÉEL vs BUDGET	
DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION
	(#)	(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )		(#)	(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	(#)	(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )
PALIER 4.6	46	240 617	PALIER 4.6	44	234 792	2	5 825
PALIER 4.7	32	644 181	PALIER 4.7	33	629 696	(1)	14 485
PALIER 4.8	11	561 995	PALIER 4.8	13	696 947	(2)	(134 952)
PALIER 4.9	3	524 893	PALIER 4.9	2	439 982	1	84 911
PALIER 4.10	2	567 250	PALIER 4.10	2	573 556	(0)	(6 306)
<b>TARIF 4</b>	<b>94</b>	<b>2 538 936</b>	<b>TARIF 4</b>	<b>94</b>	<b>2 574 973</b>	<b>0</b>	<b>(36 037)</b>
PALIER 5.5 VA	37	60 254	PALIER 5.5 VA	51	74 649	(14)	(14 395)
PALIER 5.5 VB	26	47 053	PALIER 5.5 VB	26	39 189	0	7 864
PALIER 5.6 VA	8	35 621	PALIER 5.6 VA	14	42 552	(6)	(6 931)
PALIER 5.6 VB	12	59 687	PALIER 5.6 VB	14	61 325	(2)	(1 638)
PALIER 5.7 VA	5	35 198	PALIER 5.7 VA	8	61 688	(3)	(26 490)
PALIER 5.7 VB	5	29 625	PALIER 5.7 VB	5	33 426	-	(3 802)
PALIER 5.8 VA	3	27 162	PALIER 5.8 VA	3	15 602	-	11 560
PALIER 5.8 VB	1	1 025	PALIER 5.8 VB	2	2 133	(1)	(1 108)
PALIER 5.9 VA	4	72 326	PALIER 5.9 VA	4	79 204	-	(6 878)
PALIER 5.9 VB	-	-	PALIER 5.9 VB	-	-	-	-
<b>TARIF 5</b>	<b>101</b>	<b>367 949</b>	<b>TARIF 5</b>	<b>127</b>	<b>409 767</b>	<b>(26)</b>	<b>(41 818)</b>
<b>TOTAL (excl GA)</b>	<b>195</b>	<b>2 906 885</b>	<b>TOTAL (excl GA)</b>	<b>221</b>	<b>2 984 740</b>	<b>(26)</b>	<b>(77 855)</b>
GA	2	58 914	GA	1	1 113	1	57 802
<b>TOTAL</b>	<b>197</b>	<b>2 965 800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>222</b>	<b>2 985 853</b>	<b>(25)</b>	<b>(20 053)</b>

- 3 Au niveau du tarif D<sub>4</sub>, les volumes livrés présentent une légère baisse par rapport aux volumes  
 4 prévus de la Cause tarifaire 2015.

- 5 La baisse importante observée au palier 4.8 s'explique par la consommation d'un client important  
 6 du secteur de la chimie/pétrochimie au palier 4.9 plutôt qu'au palier prévu. De plus, un client du  
 7 secteur des pâtes et papiers a revu son profil de consommation à la baisse et a donc réduit son  
 8 volume souscrit (consommant maintenant au palier 4.7) et n'a pas consommé au palier 5.8  
 9 Volet B comme attendu. De surcroît, un client des pâtes et papiers qui devait augmenter son  
 10 volume souscrit dès octobre 2014 et consommer au palier 4.8 a plutôt augmenté son volume  
 11 souscrit seulement à partir d'avril 2015, consommant les mois précédents au palier 4.7. Ces  
 12 baisses au palier 4.8 ont toutefois été atténuées par la migration partielle d'un client des pâtes et  
 13 papiers, ainsi que par la migration totale d'un client du secteur manufacturier.

1 Bien que le client du secteur de la chimie/pétrochimie consommant au palier 4.9 plutôt qu'au  
2 palier 4.8 amène une hausse significative des volumes à ce palier, ceux-ci sont réduits par  
3 l'utilisation non anticipée des énergies internes d'un autre client du secteur de la  
4 chimie/pétrochimie ainsi que par la baisse de production d'un client du secteur de l'aluminium.

5 La hausse du palier 4.7 s'explique majoritairement par la hausse de consommation importante  
6 d'un client du secteur de la chimie/pétrochimie ainsi que par quatre changements de volume  
7 souscrit imprévus lors de l'établissement de la Cause tarifaire 2015. En effet, un client a revu son  
8 profil de consommation à la baisse réduisant son volume souscrit et cessant sa consommation  
9 au palier 5.8 volet B. Un client de la métallurgie a aussi augmenté son volume souscrit et est  
10 passé du palier 4.6 au 4.7. Un autre client du secteur des pâtes et papiers qui était prévu en  
11 combinaison tarifaire aux paliers 4.7 et 5.7 volet A a lui aussi augmenté son volume souscrit et  
12 changé son volet interruptible pour le palier 5.7 volet B. Ces hausses de volumes au palier 4.7  
13 sont atténuées puisqu'un nouveau client du secteur de la chimie/pétrochimie a complètement  
14 cessé ses opérations, alors que la Cause tarifaire 2015 prévoyait la conversion de sa  
15 consommation du propane vers le gaz naturel. De plus, un client des pâtes et papiers a arrêté  
16 définitivement ses opérations.

17 Le nombre de clients qui ont délaissé le tarif interruptible a été plus élevé que ce qui avait été  
18 prévu lors du dépôt de la Cause tarifaire 2015, contribuant à la réduction du nombre de clients au  
19 tarif D<sub>5</sub>. Ainsi, sept clients additionnels à ce qui avait été initialement anticipé ont migré, ce qui  
20 explique aussi la majorité des baisses de volumes aux paliers 5.7 volet A et 5.6 volets A et B,  
21 ainsi qu'au palier 5.8 volet B. La hausse des volumes au palier 5.8 volet A résulte de la mise en  
22 marche d'un projet de cogénération d'un client du secteur des pâtes et papiers ainsi que de la  
23 hausse de production d'un client de la chimie/pétrochimie.

24 La hausse de consommation du gaz d'appoint (GA) résulte du fait que des clients au tarif  
25 interruptible ont consommé du gaz d'appoint pour éviter une interruption (GAI). Par ailleurs, les  
26 volumes en (GA) prévus à la Cause tarifaire 2015 comprennent uniquement des volumes en gaz  
27 d'appoint concurrence (GAC). Dans les faits, les volumes livrés en GAC lors de l'année 2015 ont  
28 été plus élevés que prévu, notamment parce qu'un client des pâtes et papiers a procédé à  
29 l'entretien de sa chaudière de biomasse et a dû consommer du gaz. Par ailleurs, un autre client  
30 des pâtes et papiers a augmenté sa production. Finalement, un client du secteur manufacturier a  
31 profité de la position avantageuse du gaz et a préféré utiliser le gaz naturel plutôt que le charbon.

### 1.3 ANALYSE DES ECARTS DU MARCHE DES PETIT ET MOYEN DEBITS

1 Le tableau suivant présente la comparaison entre les volumes et le nombre de clients réels 2015  
 2 par rapport à ceux prévus lors de la Cause tarifaire 2015 pour le marché des PMD.

**Tableau 2 – Marché petit et moyen débits (PMD)**

RÉEL 2015			BUDGET 2015			ÉCARTS RÉEL vs BUDGET	
DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION
	(#)	(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )		(#)	(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	(#)	(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )
0-1 095 m <sup>3</sup> /an	56 141	24 828	0-1 095 m <sup>3</sup> /an	58 621	33 015	(2 480)	(8 187)
1 095-3 650 m <sup>3</sup> /an	78 069	152 868	1 095-3 650 m <sup>3</sup> /an	77 921	182 669	148	(29 802)
3 650-10 950 m <sup>3</sup> /an	31 663	187 688	3 650-10 950 m <sup>3</sup> /an	30 056	206 872	1 607	(19 185)
10 950-36 500 m <sup>3</sup> /an	19 385	369 824	10 950-36 500 m <sup>3</sup> /an	18 915	417 593	470	(47 768)
<b>&lt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>185 258</b>	<b>735 208</b>	<b>&lt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>185 513</b>	<b>840 150</b>	<b>(255)</b>	<b>(104 942)</b>
36 500-109 500 m <sup>3</sup> /an	8 185	506 086	36 500-109 500 m <sup>3</sup> /an	8 165	525 146	20	(19 060)
109 500-365 000 m <sup>3</sup> /an	2 213	395 226	109 500-365 000 m <sup>3</sup> /an	2 175	389 249	38	5 977
365 000-1 095 000 m <sup>3</sup> /an	432	218 486	365 000-1 095 000 m <sup>3</sup> /an	359	182 734	73	35 753
1 095 000-3 650 000 m <sup>3</sup> /an	68	125 739	1 095 000-3 650 000 m <sup>3</sup> /an	48	91 029	20	34 710
> 3 650 000 m <sup>3</sup> /an	12	75 253	> 3 650 000 m <sup>3</sup> /an	7	44 504	5	30 750
<b>&gt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>10 910</b>	<b>1 320 792</b>	<b>&gt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>10 754</b>	<b>1 232 662</b>	<b>156</b>	<b>88 130</b>
<b>TARIF 1 régulier</b>	<b>196 168</b>	<b>2 055 999</b>	<b>TARIF 1 régulier</b>	<b>196 267</b>	<b>2 072 812</b>	<b>(99)</b>	<b>(16 812)</b>
TARIF 1 avec rabais transitoire	1 068	442 642	TARIF 1 avec rabais transitoire	1 193	439 401	(125)	3 241
<b>TOTAL TARIF 1</b>	<b>197 236</b>	<b>2 498 642</b>	<b>TOTAL TARIF 1</b>	<b>197 460</b>	<b>2 512 213</b>	<b>(224)</b>	<b>(13 571)</b>
PALIER 3.3	96	19 210	PALIER 3.3	89	18 110	7	1 101
PALIER 3.4	103	74 700	PALIER 3.4	97	71 952	6	2 748
PALIER 3.5	66	128 861	PALIER 3.5	63	115 702	3	13 158
<b>TARIF 3</b>	<b>265</b>	<b>222 771</b>	<b>TARIF 3</b>	<b>249</b>	<b>205 764</b>	<b>16</b>	<b>17 007</b>
<b>TOTAL PMD</b>	<b>197 501</b>	<b>2 721 413</b>	<b>TOTAL PMD</b>	<b>197 709</b>	<b>2 717 977</b>	<b>(208)</b>	<b>3 436</b>

3 Les écarts constatés pour l'année 2015 démontrent que les volumes réels sont légèrement  
 4 inférieurs aux volumes prévisionnels au tarif D<sub>1</sub>, alors qu'ils sont supérieurs au tarif D<sub>3</sub>.  
 5 Globalement, les livraisons pour l'année 2015 au marché PMD sont en ligne avec celles  
 6 budgétées.

7 Parmi les facteurs ayant influencé à la baisse les livraisons au tarif D<sub>1</sub>, l'impact le plus important  
 8 est causé par les variations de consommations liées à une conjoncture économique plus  
 9 défavorable que celle anticipée au moment de faire le budget 2015. Cet impact influence à la  
 10 baisse les livraisons globales des clients du tarif D<sub>1</sub>.

11 La hausse du nombre de clients du marché GE vient en partie contrebalancer l'effet d'une  
 12 conjoncture économique plus défavorable. En effet, le transfert non anticipé de volumes de clients  
 13 du marché GE vers le tarif D<sub>1</sub> a un impact à la hausse sur les livraisons.

1 Parmi les facteurs ayant influencé à la hausse les livraisons au tarif D<sub>3</sub>, l'impact le plus important  
2 est une hausse plus forte qu'anticipée des clients qui ont migré vers le tarif D<sub>3</sub>. Ces clients en  
3 migration tarifaire vers le tarif D<sub>3</sub> proviennent à la fois des clients GE et de certains clients  
4 commerciaux du tarif D<sub>1</sub>.

5 Finalement, les livraisons des clients au tarif D<sub>1</sub> avec rabais transitoire sont en concordance avec  
6 celles anticipées au budget 2015.

7 Il importe de rappeler que les facteurs de base utilisés pour établir la prévision sont appliqués  
8 globalement. Dans un deuxième temps, cette prévision est ventilée par palier de consommation  
9 annuelle à l'aide d'une répartition basée sur l'historique de consommation. Les variations de  
10 consommation étant calculées et justifiées par des facteurs globaux, il n'est pas possible  
11 d'expliquer les écarts par palier, et ce, jusqu'au moment où les outils d'analyse auront été  
12 développés et mis en place.

## **2 DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'ANALYSE**

### **2.1 MISE EN CONTEXTE**

13 Dans sa décision D-2013-106, la Régie ordonnait à Gaz Métro de :

14 « [540] [...] mettre en place, le plus rapidement possible, les outils informatiques requis pour être  
15 en mesure d'identifier les données réelles de base, à savoir le nombre de clients, les volumes de  
16 vente et les revenus par palier et sous palier tarifaire. »

17 Un suivi de cette décision a été déposé par Gaz Métro dans le cadre du Rapport annuel 2014  
18 (R-3916-2014, B-0042, Gaz Métro-9, Document 6). La présente section vise à informer la Régie  
19 des progrès réalisés par Gaz Métro au cours de l'exercice 2015.

### **2.2 REFONTE INFORMATIQUE DES TARIFS**

20 Dans le Rapport annuel 2014 (R-3916-2014, B-0042, Gaz Métro-9, Document 6), Gaz Métro  
21 spécifiait que le projet de refonte informatique des tarifs, qui constitue l'assise du projet de  
22 développement de l'outil d'analyse des revenus et des volumes, était en cours d'exécution et  
23 devrait être achevé durant l'exercice 2015. Il importe de rappeler que ce projet visait à procéder  
24 à un découpage du système informatique en éliminant des lignes de redondance, tout en  
25 augmentant le niveau de granularité. Cette refonte visait, entre autres, à assurer le

1 développement efficace des outils et de produire de nouveaux axes d'analyse. Gaz Métro  
2 confirme que le projet de refonte informatique des tarifs a été complété au cours du troisième  
3 trimestre de l'exercice 2015. Le projet de refonte informatique des tarifs a été réalisé à l'intérieur  
4 des délais prévus et selon le niveau de qualité attendu.

### **2.3 OUTILS INFORMATIQUES D'ANALYSE**

5 Tel que mentionné précédemment, la refonte informatique des tarifs étant achevée, Gaz Métro  
6 est en mesure de commencer le développement des outils informatiques d'analyse qui seront  
7 paramétrables et plus performants que ceux des systèmes actuels.

8 La première étape consiste en l'identification des besoins, qui sera amorcée au début de l'année  
9 2016. Cette étape est importante dans la mesure où elle permettra de définir plus précisément  
10 les informations à consolider à l'intérieur des bases de données, ainsi que les besoins en termes  
11 d'analyses à produire et qu'elle mènera au choix de la solution qui sera retenue. Lorsque cette  
12 première étape sera complétée, Gaz Métro sera en mesure de préciser l'échéancier du projet.

### **CONCLUSION**

13 Gaz Métro réitère que les explications de variations de consommation par palier demeurent  
14 difficiles et requièrent le développement et la mise en place des nouveaux outils informatiques.  
15 Gaz Métro prévoit amorcer le développement de tels outils en 2016, mais il est présentement  
16 difficile de donner un échéancier précis quant à la date où le projet sera finalisé et mis en  
17 production. Lorsqu'une base de données portant sur l'historique de consommation des clients  
18 sera constituée, Gaz Métro pourra développer une méthodologie basée sur une prévision par  
19 palier afin de fournir des explications plus détaillées sur les volumes, le nombre de clients et les  
20 revenus.

21 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte de la réponse au suivi exigé par la décision**  
22 **D-2014-165 à l'égard de l'explication des écarts entre le Rapport annuel 2015 et la Cause**  
23 **tarifaire 2015, ainsi qu'au suivi du développement des outils informatiques exigé par la**  
24 **D-2014-077.**